L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
No 73 (Chartres)

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE 27 OCTOBRE 1879.

PIONNIERS DE ST-LOUIS.

L'été dernier est décédée à St-Louis (Missouri) à l'âge de 81 ans, Mme Isabelle Gratiot de Mûn, ... Mme veuve Antoine Léon Chénier, et la grand'maman de feue Mme Marie Chénier, épouse de feu le major Charles Ouimet, de Villa-Montana, à Ste-Thérèse de Blainville, province de Québec, Canada.

Mme de Mûn était la fille de Charles Gratiot, un des citoyens les plus intelligents, les plus éminents et les plus distingués de St-Louis, Originaire de France, il émigra à Charlestown, C. S., vers l'époque du commencement de la guerre de Révolution et arriva à St-Louis au commencement de l'année 1777 où il se livra au commerce, étant alors jeune homme. Le 25 juin 1781, Charles Gratiot épousa Victoire Chouteau, sœur du colonel Auguste Choteau qui était venu jeune enfant à St-Louis avec Laclede, le fondateur de la Reine de l'Ouest, "St-Louis;" dès lors, dit la *Miserre*, son nom se rattache directement à l'histoire des "pays de l'Ouest" qui ont été en partie colonisés par les descendants des Français et des Canadiens.

De ce mariage naquirent quatre fils, savoir: Charles, Henri, Jean-Bte et Paul M. Gratiot, et cinq filles, savoir: Julie qui épousa M. P. Cabanne, Victoire qui épousa Sylvestre Labadie, Isabelle, celle qui fait le sujet de ce mémoire, mariée à Jules de Mûn, Emilie, mariée à Pierre Jouteau fils et une autre fille mariée à M. Maclot.

Charles Gratiot, après avoir obtenu ses brevets du président Jefferson et avoir été gradué de l'école militaire de West-Point, combattit vaillamment en 1812, le long de la frontière canadienne, et fut chargé ensuite, comme ingénieur militaire, de l'érection des fortifications autour de Washington. M. Washburn, ex-ministre des Etats-Unis en France, est allié à cette famille, par mariage.

Mademoiselle Isabelle Gratiot, mariée à M. Jules de Mûn, à St-Louis en 1811, à l'âge de 15 ans, était remarquable, à cette époque, par son incomparable beauté et par ses manières gentilles, distinguées, et accomplies. Elle était universellement recherchée par les sommités du monde élégant,

De son mariage avec Jules de Mûn naquirent : Isabelle, épouse d'Edward Welsh, maintenant décédé, Julie, la veuve de M. Antoine-Léon Chenier, si avantageusement connue, aimée et respectée au Canada où elle a laissé d'agréables souvenirs; Louisa, épouse de Robert A. Barnes, et Emilie, épouse de Charles Bland Smith.

Charles Gratiot fut l'un des plus ardents promoteurs de la cession de la Louisiane au gouvernement des Etats-Unis, et c'est sur le balcon de son habitation même, que Amos Stoddart, l'envoyé spécial du président Jefferson, reçut l'acte de cession de cet Etat qui fut solennellement accepté et reconnu le 10 mars 1804.

Le pavillon français avant fait place à l'étendard étoilé, au milieu des pleurs et des gémissements des descendants français, témoins de ce nouvel abandon par la mère patrie; M. Charles Gratiot fut le seul qui le salua et Mme de Mûn alors âgée de sept ans, était seule survivante à St-Louis, témoin de cet incident remarquable et poignant pour la race française dans l'Ouest.

La ville de St-Louis fut incorporée en 1809, avec un bureau de syndics pour administrer ses affaires, dont le colonel Auguste Chouteau fut le président pour l'année 1810. Charles Gratiot en fut le président pour les années 1811, 1812 et 1813 et se fit particulièrement remarquer par son esprit d'entreprise et mourut à St-Louis en 1810, aimé et regretté par tous ceux qui l'avaient connu, et laissant une fortune colossale.

Jules de Mûn père appartenait à la noblesse de France, et au temps de la Révolution, il échappa au danger en se réfugiant à St-Domingue, là où naquit son fils. Après les troubles, M. de Mûn père retourna en France avec sa famille pour l'y faire instruire; mais il fut obligé de se sauver soudainement en Angleterre, afin d'échapper à la guillotine, laissant ses enfants aux soins d'une vieille servante qui en prit soin en les cachant dans un souterrain, pour les faire sortir sous des haillons et les conduire sur les côtes de France, d'où elle les rendit à leur père, en Angleterre.

M. le comte de Mûn, député français, est le cousin de feu M. Jules de Mûn.

Les deux fils de M. de Mûn, Auguste et Jules, arrivèrent à la Louisiane aussitôt après cette époque et l'un d'eux, Jules, contracta une importante société commerciale avec Auguste et Pierre Chouteau, fils, qui s'aventurèrent au Mexique, à l'époque de la révolution contre l'Espagne, et après avoir eu leurs biens confisqués ils furent retenus prisonniers pendant deux ans et ne furent relâchés que par l'entremise de Henry Clay, sous l'administration, de Monroe, avec l'assistance de l'ambassadeur français à Washington.

A son retour à St-Louis, Jules de Mûn s'embarqua avec sa famille pour Cuba, où il établit une immense plantation de sucre et de café où il demeura jusqu'en 1830, époque à laquelle il retourna à St-Louis pour vivre dans l'opulence jusqu'au 15 août 1843, terme de sa carrière, après avoir été successivement nommé par le gouvernement, secrétaire du Bureau de révision des titres français et espagnols dans St-Louis, sous les dispositions de l'acte du congrès 1832 et 1833, régistrateur au Bureau des terres de l'Etat, greffier de la cour de comté et gardien de la cour des records à St-Louis.

—Nouveau moyen de trouver un mari. Il a été découvert par une jeune femme de Calcutta, qui a fait afficher dans la ville un avis ainsi conçu:

"Une jeune femme de dix-huit ans, d'un physique assez agréable et jouissant d'un revenu de 1.500 xeraphins, désire épouser un homme âgé de moins de trente ans, possesseur d'un revenu de 1,000 xeraphins par an. Il devra, de plus, comprendre les langues anglaise et portugaise, et connaître le *système métrique* (!).

Elle passera le 25 courant, à midi, dans les rues de Margaum avec un parasol vert, et tiendra de la main gauche un mouchoir de la même couleur. Ensuite elle recevra les prétendants et en choisira un remplissant les conditions stipulées.

Les conditions de fortune et d'âge n'ont rien de bizarre pour nous, mais la connaissance du *système métrique* nous semble une exigence au moins...... étrange.

—M. Prudhomme a mené son fils à une exécution capitale:

—Mon fils, je vous ai mené voir cela pour que ceci vous serve d'exemple!

—Oui, papa, je vous le promets! Je tâcherai de faire comme lui.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, à rue Carondelet.

—Considérations philosophiques et politiques dignes de Musset sur les révolutions en général, et en particulier sur celle de 1830, à laquelle nous devons tant de reconnaissance!

Si les 27, 28 et 29 juillet, il avait fait une pluie battante en un verglas terrible, que serait-il arrivé? Les attroupements auraient ils eu lieu? Les amorces auraient-elles pris feu? Les oisifs auraient-ils couru par la ville?... Les passants... y aurait-il eu des passants!...

Depuis que le monde existe, il est certain que quiconque n'a que deux sous et en voit quatre à son voisin ou une jolie femme, désire les lui prendre, et doit conséquemment, dans ce but, parler d'égalité, de liberté, des droits de l'homme, etc. etc.

LA SUCCESSION DE COURBET.—Il paraît que la succession de feu Courbet, succession qu'on croyait insignifiante, est au contraire considérable.

En effet, après le jugement qui le condamnait aux frais de rétablissement de la colonne Vendôme, le chef de l'école réaliste avait sans bruit loué à Besançon un local, et y avait fait déposer plusieurs grandes caisses. Il paraît qu'il y attachait une grande valeur, car il avait offert 40,0000 francs à un entrepreneur de déménagements pour les lui apporter clandestinement en Suisse. Mais cet entrepreneur, craignant peut-être de se compromettre, hésita un peu avant de procéder à l'enlèvement des caisses, et bref, la mort le surprit avant qu'il eût pu réaliser ce gros bénéfice.

Courbet mourut également et on ne parla plus des caisses mystérieuses.

Les choses en seraient sans doute restées là, si l'entrepreneur chargé de mettre le précieux fardeau en lieu sûr, n'eut, peu d'instants avant qu'il ne mourut lui-même, dévoilé en secret à deux de ses proches parents. Ceux-ci se trouvant à Paris, informèrent M. le ministre de l'intérieur et M. le préfet de police de l'existence de ces caisses et du lieu où elles avaient été déposées.

Ordre fut transmis au préfet du Doubs de faire apposer les scellés sur ces caisses, qui contiennent, dit-on, des tableaux et des œuvres d'art fort importantes.

Tout cela sera vendu, et le produit de la vente sera consacré, comme toute la succession de Courbet, à payer les dépenses faites par l'Etat pour le relèvement de la colonne Vendôme.

—A l'Exposition du Champ-de-Mars, dans le compartiment de l'Algérie, on voit un magnifique lion empaillé, qu'une inscription spéciale signale comme ayant été tué par M. Pertuiset.

Devant la dépouille du roi des fauves, deux visiteurs sont arrêtés. Ecoutons leur dialogue:

—Quand on les a tués, les lions, qu'est-ce qu'on en fait?

—On les mange, parbleu!

—Manger du lion? Je n'ai jamais entendu parler de ça!....

—Non? Et la saucisson de lion, avec quoi est-ce qu'on le fait alors, avec des pattes de grenouilles?

L'ARBRE-VACHE.—Les savants français ont eu récemment l'occasion d'examiner, au point de vue de sa composition chimique, le lait que l'on extrait par incision de l'arbre de la vache (*palo de leche* en espagnol.)

On avait rencontré pour la première fois cet arbre sur le versant de la chaîne côtière du Vénézuela. Il croît dans les régions intertropicales. Lost l'a signalé dans la province de Camana; M. Linden l'a vu dans les montagnes qui dominent Maracaïbo et M. M. A. Goudot l'a trouvé dans la sierra de Ocena où il découvrit la belle variété de cacao-Montaroz.

Un autre savant, M. Boussingault, vit cet arbre curieux. C'était à la fin de la guerre de l'indépendance. L'armée créole faisait le siége de Puerto-Cabello, forteresse encore au pouvoir des Espagnols sur les côtes de la mer des Antilles. Le voyageur français, désireux de visiter les postes répartis sur le versant méridional de la Cardillière littorale, partit des eaux thermales de las Trincheras. Parvenu au torrent de Naguanagua, il rencontre des soldats munis de bidons. Comme ils traversaient le torrent sans s'y arrêter, M. Boussingault leur demanda où ils allaient.—Nous allons traire l'arbre, répondirent-ils.

Après s'être élevés de 500 à 600 mètres, les soldats pénétrèrent dans une forêt où abondaient de magnifiques *Brosimum galactodendron*. Des incisions pratiquées à coups de sabre dans le tronc de ces arbres en firent jaillir du lait. En deux heures les bidons furent remplis, et l'on regagna le campement.

L'examen fait à cette époque du lait végétal était incomplet. Il avait néanmoins reconnu: 1° une substance grasse semblable à la cire d'abeilles, fusible à 50 degrés; 2° une substance azotée analogue au caseum par sa structure fibreuse; 3° des matières sucrées; 4° des sels de potasse, de chaux, de magnésie, des phosphates. Cent parties de lait contenaient 42 parties de matières fixes.

M. Boussingault regrettait de n'avoir pu déterminer la nature des matières sucrées. Cette lacune est comblée aujourd'hui. Des flacons de lait de l'arbre de la vache figurent parmi les objets que le Vénézuela a envoyés à l'Exposition, et une analyse complète a pu être faite de ce lait végétal. On a reconnu qu'il ne diffère pas sensiblement d'un lait très riche.

LA FAIBLE JEUNE FILLE.—Nous lisons dans la *National police Gazette*, de New York:

"Les Mexicains qui sont actuellement à Nueva Arata viennent d'être transportés d'enthousiasme par les exploits de Mlle Cincha Salata, une charmante torrera.

Le combat de taureaux était annoncé pour trois heures, et une immense foule composée de Mexicains et d'Américains assistait à ce spectacle.

La jolie *luchadora* entra dans l'arène, escortée par la troupe des *torreros* portant des écharpes de toutes couleurs.

Ces bannières furent agitées devant l'animal jusqu'à ce que celui-ci fût arrivé au plus haut degré d'exaspération.

Les hommes quittèrent alors la piste, laissant le champ libre à la jeune femme qui était seulement armée d'un long couteau poignard.

Le taureau baissa la tête et courut, les cornes en avant, sur miss Salata. La vaillante torrera esquiva le choc, sauta à cheval sur le taureau et lui plongea dans la gorge son poignard avec une force et une vigueur qui le firent trembler et mugir de douleur.

Puis elle sauta à terre, et l'animal, qui n'avait pas été frappé mortellement, fit un tour sur lui-même et chargea miss Salata avec tant de fureur que celle-ci n'eut que le temps, de se jeter à plat ventre.

Le taureau, entraîné par son élan, dépassa la torrera, et, avant qu'il se fût relevé, miss Salata était de nouveau sur son dos et lui plongea son poignard dans le cou; l'animal poussa un dernier rugissement et expira.

Miss Salata coupa la queue du taureau et la jeta comme un trophée à la foule enthousiaste.

C'est la troisième fois que la jeune Mexicaine exécute le même exploit. Elle n'a que vingt-deux ans.

—Une couleur qui fait fureur, en ce moment, dans le monde élégant, c'est le vert-mousse. Toutes les Parisiennes ont adopté le vert-mousse.

Les hommes sont moins distingués: ils s'en tiennent au vert-mouth!

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

SAINT LAURENT, Bichemon, mercredi, 23 oct.
CANADA, Frangeul, mercredi, 30 octobre.
AMERIQUE, Delord, mercredi, 6 novembre.

Prix du passage (en or) pour le Havre.
Première cabine (via ...)....$100
Deuxième ...
Troisième ...

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Passage d'entrepont avec ameublement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $26 en or pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérisque ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent, Gallier Court, No 3, Nouvelle-Orléans.
4mai—1a

Lloyd de l'Allemagne du Nord.
STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

LES steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

De Brême.		De la Nlle-Orléans.
Frankfurt	2 Oct.	environ 3 nov
Hannover	23 "	environ 24 "
Nurnberg	6 nov.	environ 8 déc
Braunschweig	20 "	environ 22 "
Frankfurt	4 déc.	environ 5 janv.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE: De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans: Chambre...$150 en or. | Entrepont...$36, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême: Chambre...$150 en or. | Entrepont...$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane: Chambre....$35 en or. | Entrepont....$15, en or.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Erhard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
De Brême à Galveston......$42 00 en or.
De à Indianola............45 50 do.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Des conseignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents. No. 42 de la rue de l'Union.
12 juin

Pour New-York directement.
Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants: KNICKERBOCKER, NEW ORLEANS, HUDSON, CORTES.

Le steamer KNICKERBOCKER, Capt. F. Kemble, Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Mercredi 30 Oct., à 6 h. P. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine...$50
Entrepont...25
Billet d'excursion...90

Cette ligne prend du fret avec des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.
4mai—1an

STATE LINE.
De New York à Belfast et à Glasgow, TOUS LES JEUDIS. Confort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS, aller et retour, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas.

Salon, Secondes cabines et Entrepont, sur billets, informations, etc., s'adresser à AUSTIN, BALDWIN & CO, 72 Broadway, New-York, ou à A. K. MILLER & CO. 35 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des secondes cabines, elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort que ne présente aucune autre route.
24 mars—9 mois t 12 sem

LIVERPOOL.
Ligne Américaine pour Liverpool.
La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS. Un départ de NEW-YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui coûte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à PETER WRIGHT & SONS, Philadelphia, ou à A. K. MILLER & Co, 35 Carondelet, Nlle-Orléans.
10 mai—9mt12s

Ouverture de la Pharmacie HOMŒOPATHIQUE DE BŒRICKE & TAFEL.
Cette pharmacie vient d'être ouverte au No 130 de la rue du Canal, NOUVELLE-ORLEANS.

ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1835, à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boîtes de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français ou anglais et en allemand.

PRIX DE NEW-YORK.
6 déc—1 an t 2

JURCIELEWICZ'S ANTI-RHEUMATIC MIXTURE. Patented

Guérison positive des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie et de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang. La mixture anti-rhumatismale de Jurcielewicz est le remède le plus populaire du pays; il se vend plus que tous les autres remèdes ensemble et c'est le remède patenté le plus couronné qui existe.

Il est recommandé par tous les principaux médecins et c'est une mixture purement végétale. Si le malade après avoir consommé une ou deux bouteilles ne s'en trouve pas mieux, il peut être sûr qu'il ne souffre d'aucun des maux ci-dessus mentionnés et il sera inutile de continuer. Prix de la bouteille $1 50.

A vendre par tous les principaux droguistes. FRESLEW & CO, propriétaires, P. O. Box 1406 Nlle-Orléans.
17 nov 1an

VAPEURS.

Ligne de Bolise et Hondurans.
Le steamer en fer construit de Lère classe, R. H. WARD, Jr., Capt. G. PIZZATI, partira positivement ... à 5 h. P. M. de son quai en face de la place Jackson, pour Ruatan et Utilla.

Pour fret ou passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à S. OTERI & BRO., 23 et 25 Front Levée, 24 et 26 Fulton, entre Gravier et Perdido.

N. B.—Le "Ward" fera le service ci-dessus concurremment avec nos goëlettes régulières.
2 mars—1 an.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.
A dater du 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwégo, et transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 5-45 P. M.

Le bateau qui se reliera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m, du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 3 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE, Surintendant.
4 déc—

Paquebot de la malle, pour Vicksburg
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur NATCHEZ, T. P. Leathers Capitaine, J. F. Muse, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Talahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St-Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & WORK, 106 Commune et J. E. CARLIN, 17 rue Tchoupitoulas.
25sept—1a

Paquebot régulier de la côte et Baton-Rouge.
Deux voyages par semaine.
Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS SOIR à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Le nouveau bateau à vapeur ST. JOHN, E. O. MELANÇON, capitaine. Partira comme il est dit plus haut pour Baton-Rouge, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires. Retournant en ville tous les dimanches et mercredis.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 22 Bienville.
9 Oct—1a

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Trois fois par semaine.
HENRY TÊTE, J. F. AUCOIN, Capitaine, M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures A. M. et tous les JEUDIS et SAMEDIS à 12 heures M.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES matin.

Le HENRY TÊTE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à B. RIVET, 165 rue Decatur, près St. Louis.

P. S.—Avertir le jour pour déposer son fret et fait positivement comme il est indiqué plus haut.
1e juillet—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.
Jusqu'à nouvel ordre, le steamer NEW CAMELIA, partira du Lac, comme suit:

Le LUNDI et JEUDI, à l'arrivée du train de 11 heures du matin; le MERCREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad, partant de la rue du Canal.

Retour: il quittera Madisonville les LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI et DIMANCHE matins. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à "Old Land- ing."

Il se reliera, à chaque voyage, avec le steamer Ruby, pour Covington.

FRET.

Le "New Camelia" recevra le fret, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.

Ces voyages se feront tant que le steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.

Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure Canal et Carondelet, au départ du train correspondant avec le départ du bateau.

Pour plus de détails, s'adresser à C. M. SORIA.
23avril 78— Au No 20 de la rue de l'Union.

Baie St-Louis, Passe Christian et Biloxi.
Le beau steamer neuf NEW CAMELIA à basse pression et transportant la malle des Etats-Unis, Capitaine WM. HANOVER, commencera un service régulier entre la Nlle-Orléans, la Baie St-Louis et la Passe Christian JEUDI, 2 mai. Il partira de l'extrémité du CITY RAIL ROAD, au Lac, tous les MARDIS et VENDREDIS, à l'arrivée du train de 11 heures du matin.

Il quittera BILOXI pour la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures du matin.

Un dépôt de fret vient d'être établi au Pont Magnolia, Nouveau Bassin: il y sera reçu du fret pendant toute la journée, les lundis et les jeudis, et jusqu'à 8 heures du matin les mardis et vendredis pour les chevaux et bestiaux.

Pour les taux du fret et les autres renseignements, s'adresser à C. M. SORIA, Agent, No. 20 de la rue de l'Union.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou basses eaux. 5mars 15 oct.

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.
D. URQUHART, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd
CHAS. J. LEEDS, 3ème
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.
Thos. A. Adams, Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke, J. G. Gaines,
C. J. Leeds, G. Schneider
E. Jamison, Carl Kohn,
A. Moulton, T. L. Bayne,
A. Baldwin, D. Urquhart,
26 mars—1 an

Etat de situation semi-annuel —DU— LOUISIANA NATIONAL BANK —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.
A la clôture des affaires du 29 juin 1878

RESSOURCES.

Prêts et escomptes		$1,419,806 60
Bons des Etats-Unis		550,000 00
Autres bons		221,020 58
Local de la Banque et autres propriétés foncières		236,011 59
Cinq pour cent, fonds de rachat		24,750 00
Compte de prime		16,497 80
Change américain		489,019 62
Currency	$845,916 94	
Espèces—Or $8,612 02		
Argent 24,000 00	32,612 02	
Chèques pour le Clearing House	127,534 01	
		$1,006,063 97
		$4,098,169 16

PASSIF.

Capital	$1,000,000 00
Surplus	200,000 00
Profits nets non payés	110,496 72
Billets en circulation	480,000 00
Dépôts ... $1,930,768 25	
Dû à des banques et à des banquiers ... 266,904 19	
	2,197,672 44
	$4,098,169 19

A une réunion spéciale des directeurs, un dividende de cinq pour cent a été déclaré payable, à la Nlle-Orléans et à New York, à dater du 1er juillet 1878.

A. LURIA, Caissier.
30juin—9t

CHEMINS DE FER.

Avis spécial.
A partir de lundi, 5 août, les trains de passagers partiront d'Alger pour Morgan City le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin. Le ferryboat quitte le pied de la rue Ste Anne à 7 heures et demie du matin. Les trains, pour revenir à Alger, partent de Morgan City à midi 45 minutes.

Un train de passagers partira d'Alger pour Houma le MARDI et le SAMEDI à 8 heures du matin, et quittera Houma pour revenir à Alger, à 1 heure et quart de l'après-midi.

Les trains de fret partiront d'Alger le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI à 8 heures du soir.

A ces trains de frêt sera joint chaque fois un wagon pour passagers.
5août—1a

The Great Piedmont Air Line.
Via Atlanta, Ga., et Charlotte, N. C.

LA route la plus courte de 72 milles pour New York et les points intermédiaires. Wagons-dortoirs de Pullman, de la Nouvelle-Orléans à Atlanta; wagons-salon, avec lits, d'Atlanta à New York, par la voie de Richmond, sans changement. En réalité, pas de changement de chars entre la Nouvelle-Orléans et New York, les valises, sacs de voyage, &c., étant transportés par les "porters" dans un car propre et bien aéré au Union Depot, Atlanta, où les voyageurs ont 1 heure pour dîner confortablement dans un des hôtels de première classe situés dans le voisinage, ou au restaurant du dépôt. On arrive à Washington plus tôt que par toute autre ligne. On retient des places dans les wagons-dortoirs de la Nouvelle-Orléans à New-York. Les voyageurs, entre Atlanta et New York et les points intermédiaires, occupent dans les wagons-dortoirs, des compartiments correspondant à ceux qu'ils avaient de la Nouvelle-Orléans à Atlanta, ce qui leur évite l'ennui d'un changement de char pendant la nuit à Washington, changement qui a lieu sur les lignes rivales. Aucune autre route n'offre autant de facilités. Les wagons-dortoirs en usage, sont des PULLMAN PALACE DRAWING ROOM CARS, le genre le plus moderne et le plus perfectionné de la compagnie Pullman. Les passagers à destination des White Sulphur Springs et des autres places situées sur la ligne du Chesapeake & Ohio R. R. arrivent à 3 h. 17 m. du soir, et partent à 9 h. 45 m. du soir, dans les "sleepers" allant directement aux White Sulphur, évitant par là un temps d'arrêt de 10 heures à Charlotteville, et un départ du même endroit à 2 h. 30 m. du matin, inconvénient qui existe par les autres lignes.

La direction a le plaisir d'annoncer au public que, grâce aux perfectionnements qu'elle a introduits sur son chemin et dans le matériel roulant, cette courte ligne est la plus confortable et la plus rapide qui existe entre la Nouvelle-Orléans, New York et toutes les villes de l'Est. Pour renseignements, billets, checks compartiments dans les wagons-dortoirs, et, quant pour les villes de plaisance du Nord de la Georgie, de la Caroline du Nord et du Sud et de la Virginie, adressez à J. W. COLEMAN, agent, coin Camp et Commune; W. J. HOUSTON, agent général des passagers et billets, à Atlanta; J. R. MACMURDO, agent général des passagers et billets, à Richmond; J. L. WALDROP, agent général des passagers pour le Sud; C. J. DUFFY, agent général des passagers pour le Sud, bureau du chemin de fer de Mobile, coin Camp et Commune. 3 juillet—1a

Great Jackson Route.
Chicago, St-Louis & New Orleans R.R.

Trains will leave and arrive at the Calliope Street Depot, on and after September 9 1878, as follows:—

LEAVE. Train No 3, 7 A. M. ARRIVE. Train No 4, 7.35 P. M.
These trains will run daily.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O., AND ONLY ONE CHANGE TO CHICAGO, NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
je'y14—1a

Grande Route de Jackson.
Ligne de chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.

A partir du 9 septembre 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPARTS. Train No 3, 7 A. M. ARRIVEES. Train No 4, 7.35 P. M.
Ces trains partent tous les jours.

CHARS-DORTOIRS PULLMAN ALLANT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O., et seulement un changement à CHICAGO, NEW YORK et VILLES DE L'EST.

Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
14 jv—1a

Chemin de fer Pontchartrain.
La gare en est au pied de la rue des Champs-Elysées, près la Levée, 3ème District.

EXCURSIONS au Lac,—aller et retour, le même jour,—20 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.

Jusqu'à Gentilly 15 cents de chaque côté. Les trains partiront comme suit:

De la ville.		Du Lac.	
6 heures	A. M.	7 heures	A. M.
8 "		9 "	
10 "		11½ "	
Midi		1½ "	P. M.
2 "	P. M.	2½ "	
3 "		3½ "	
4 "		4½ "	
5 "		5½ "	
6 "		7 "	

Le dimanche, les trains partiront toutes les heures, dès 2 heures P. M.

Le dimanche, les trains partiront du Lac à 6 heures et demie du soir et de la ville à 7 heures du soir.

Le dernier train part du lac, le Dimanche seulement, à 7 1/2 heures du soir.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly, devront en prévenir le conducteur avant le départ du train.

D. B. ROBINSON, Receveur.
1er mai—au 15sep

LAURENT LACASSAGNE,
Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs,
9.........RUE DECATUR.........9

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac F. Denis, Gabriel Gudrad &Cie, Cognac, et de l'incomparable Balsamique des Pyrénées.
14 jui77—1an

J. VERGNOLE,
64.........Rue Decatur.........64
—IMPORTATEUR DE— VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. SUBA & CO., Cognac; de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & CO, Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES
Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.

J. VERGNOLE, Propriétaire, N. Orléans
9 déc—77—1an

Avis aux Contribuables.
LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les taxes d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR, Passage de la Bourse.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
AU No 132 DE LA RUE DU CANAL.
VINGT-QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—

Sur risques de feu		$334,652 72
Sur risques de mer		20,648 79
Sur risques de rivières		24,051 91
Total des primes		$379,353 42
En moins, primes non expirées		117,841 00
Montant net des primes le 31 mai 1878		$261,512 42
Pertes payées— Sur risques de feu	$65,427 89	
Sur risques de mer	12,485 88	
Sur risques de rivières	10,264 92	
Taxes, dépenses et intérêt payés	35,317 56	
Ré-assurances et primes remboursées	18,312 67	132,799 68
Bénéfices		$128 712 74

L'actif de la compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$396,054 86
Bons de la ville et bons hypothécaires	65,100 53
Actions de banques, des Water-Works et autres actions	196,276 40
Billets garantis par hypothèques	186,501 65
Billets reposant sur nantissements	60,870 63
Effets à recevoir	81,811 67
Primes en voie de recouvrement	42,467 11
Agricultural Fair Association	2,000 00
Scrips de la ville	5,879 39
En caisse	81,551 35
	$1,077,613 59

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Signé, sous serment, pardevant moi, ce 10 juin 1878.

JAMES FAHEY, Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent l'an sur leurs actions.

Directeurs:
P. MASPERO, EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES, D. FATJO,
P. FOURCHY, M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG.
11 juin—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
Capital payé........$300,000
VINGT DEUXIÈME ETAT ANNUEL.
Bureaux No 53 rue du Camp.
Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMEMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877. Sur les risques de feu		$253,685 74
Sur les risques de rivière		91,210 38
Sur les risques maritimes		80,473 55
		$425,369 67
A ajouter— Risques non terminés 1876		$ 94,275 00
Primes brutes		$519,644 67
Moins— Risques non terminés, 1877	$104,741 00	
Primes remboursées	16,445 78	—$121 186 78
Primes nettes		$398,457 89
Pertes, etc., payées pendant la même période— Sur les risques de feu	$ 92,406 36	
Sur les risques de rivières	19,186 02	
Sur les risques de mer	30,643 91	
	$142,235 49	
Pertes non ajustées	36,000 00	
	$168,235 49	
A ajouter— Re-assurance	$ 44,797 29	
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters and Machine Balcock	50,279 11	
Fonds de réserve	10,000 00	
Intérêt sur capital	49,562 41	
	$322,874 30	
Moins escompte et intérêt	29,075 68	
		$293,798 62
Profit net		$104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

Actions et Bons	$306,329 00
Prêts sur hypothèque	9,122 63
Prêts sur garantie	98,040 80
Billets à recevoir	11,458 35
Propriétés foncières	25,000 00
Primes en voie de collection	58,425 49
Argent en caisse	150,492 73
Total de l'actif	$654,868 99

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS I. DAY, Président.
H CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 18e jour de janvier 1878.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisées dans les profits nets de l'année, et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires a résolu de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 26 janvier 1878.

—DIRECTEURS—
F. J. HART, JESSE S. FLOWER,
HENRY RENSHAW, J. WEIS,
HUGH WILSON, B. W. TAYLOR,
B BISCOE, J. C. MORRIS,
A. BALDWIN, JAMES I. DAY,
CHAS. MACREADY, LIONEL C. LEVY,
W. P. SEYMOUR, EMORY CLAPP,
JNO. G. GAINES, D. A. CHAFFRAIX,
J. L. HARRIS, T. L. AIREY,
L. ALCUS, R. E. CRAIG,
SCOTT McGEHEE, SAM'L BOYD,
D. FATJO, JNO. S. GROVES
20 janv—

ANNUAL STATEMENT —OF THE— New Orleans Insurance Company. Up to December 31, 1877.
ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums	$266,881 02	
Marine Premiums	84,632 42	
River Premiums	29,246 04	
Total Premiums		$380,759 48
Less— Premiums on expired risks	$ 86,057 66	
Return Premiums	12,190 18	
Reinsurance	20,742 89	—118,990 73
Net earned premiums		$261,768 75
Add interest and mileage		41,823 54
		$303,592 29
Deduct— Fire losses	$66,417 85	
Mar. losses	17,722 00	
River losses	12,320 85	—$96,460 70
Rebate at 15 per cent		46,490 04
General expenses		34,214 46
State and city taxes and license		10,242 70
Board of Underwriters		6,759 55—194,176 45
Profit for the year 1877		$109,415 84
Deduct— Profit and loss		56,606 28
Dividend, June 30 1877	$25,000 00	
Dividend December 31, 1877	25,000 00	—50,000 00
Balance		809 56—109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

Cash to bank	$ 58,065 76
Real Estate	118,275 12
United States Gold Bonds, New Orleans City Railroad Company, Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols	195,390 42
Bills receivable for premiums	11,429 36
First mortgage notes and pledge notes	166,523 84
Premiums in course of collection	70,210 94—619,895 44

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

JULES TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.

JOHN L. LARESCHE, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.

J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS.
Ernest Merilh, H. Gally,
Charles Lafitte, Ant. Carrière,
Charles F. Schmidt, Jules Aldigé,
Charles J. Leeds, W. A. Bell,
D. Fatjo, Pierre Poutz,
A. Schreiber, Jules Tuyes.

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.
New Orleans, May 22 1878.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878:

Fire premiums	$180,751 16	
Marine premiums	36,729 15	
River premiums	82,136 50	
	$299,616 81	
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		$228,931 32
Losses paid and estimated, say: Fire losses	$44,424 27	
Marine losses	12,190 00	
River losses	40,635 96	
		97,250 23
		$131,672 09
Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc.	$59,291 28	
Less rents, salvage, savings, etc.	21,629 80	
		37,661 48
Gross profits		$94,010 61

The company have the following assets:

Bills receivable	$39 988 67	
Loans on bonds and mortgage	44,707 80	
		$84,696 47
Loans on call	$70,315 35	
Cash	63 126 62	
City bonds		133 441 97
Bank and other stocks		83 117 20
Real estate		59 186 63
Premiums in course of collection and suspense account		112 176 91
		33 992 19
		$506 611 37

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS A. ADAMS President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT, on the capital stock of the company that a dividend of TWENTY PER CENT, in cash, be paid on MONDAY June 10, to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES:
Thos. A. Adams, Jno. F. King,
Sam'l B. Newman, Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy, Joseph W. Stone,
John Phelps, George Martin,
Adam Thomson, Alfred Moulton,
Henry Abraham, L. C. Jurey,
Victor Meyer, Edward Nalle,
Joseph Bowling, Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay, Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim, John V. Moore,
Simon Forcheimer, W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe, Henry M. Preston,
R. B. Post, J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury, Reuben G. Bush,
21 mai—1a Jno. M. Parker.

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans. Jusqu'à décembre 31 1877.
(ETABLIE EN 1805).

Primes de feu	$266,881 02	
Primes maritimes	84,632 42	
Primes de rivière	29,246 04	
Total des primes		$380,759 48
Moins— Primes sur risques non expirées	$ 86,057 66	
Primes remboursées	12,190 18	
Ré-assurances	20,742 89	118,990 73
Primes nettes		$261,768 75
A ajouter: intérêt et courtage		41,823 54
		$303,592 29
A déduire: Pertes par le feu	$66,417 85	
Pertes maritimes	17,722 00	
Pertes de rivières	12,320 85	$96,460 70
Réfaction (rebate) 15 0/0		46,490 04
Dépenses générales		34,214 46
Taxes et licences d'Etat et de ville		10,242 70
Board of underwriters		6,759 55 $194,176 45
Profits pour l'année 1877		109 415 84
A déduire: Profits et pertes	$ 56,606 28	
Dividende, 30 juin 1877	$25,000 00	
Dividende, 31 décembre 1877	25,000 00	50,000 00
Balance		809 56 $109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la place.

Argent en Banque	$ 58,065 76
Propriétés foncières	118,275 12
Gold Bonds des Etats Unis, N. O. City R. R. Co Jackson & G. N. R. R. Co., bons de 1ère hypothèque, actions de banques et de compagnies d'assurances, et consols de l'Etat de la Louisiane	195,390 42
Billets à recevoir (pour primes)	11,429 36
Billets de première hypothèque, billets avec garantie	166,523 84
Primes en voie de collection	70,210 94 $619,895 44

L'état et dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire.
J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier A. D. 1878.

JOHN L. LARESCHE, 3ème Justice de Paix.

A sa meeting du Conseil de Direction qui a été tenu le 10 du courant il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux à partir du 14 courant.

N. O. 16 Janvier 1878. J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS:
ERNEST MERILH, H. GALLY,
CHARLES LAFITTE, ANT. CARRIERE,
CHS. F. SCHMIDT, JULES ALDIGE,
CHARLES J. LEEDS, W. A. BELL,
D. FATJO, PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER, JULES TUYES.

Merchants' Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.
No 104 CANAL STREET.
TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1878, including Unearned Premiums for the previous year—

On Fire Risks		$334,652 72
On Marine Risks		20,648 79
On River Risks		24,051 91
Total Premiums		$379,353 42
Less Unearned Premiums		117,841 00
Net Earned Premiums 31st May 1878		$261,512 42
Losses paid— On Fire Risks	$65,427 89	
On Marine Risks	12,485 88	
On River Risks	10,264 92	
Taxes and expenses, less interest	35,317 92	
Re-insurance and Return Premiums	18,312 67	—132,799 68
Profit		$128,712 74

The Company have the following assets:

Real Estate	$396,054 86
City Bonds and Mortgage Bonds	65,100 53
Bank, Water Works and other stocks	196,276 40
Notes secured by mortgage	186,501 65
Notes secured by pledge	60,870 63
Bills receivable	81,811 67
Premium in course of collection	42,467 11
Agricultural Fair Association	2,000 00
City Scrips	5,879 39
Cash on hand	81,551 35
	$1,077,613 59

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 10th day of June 1878.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 10th day of June 1878, it was resolved to declare a Cash Dividend of Twenty Per Cent on the net earned participating Premiums for the year ending 31st May 1878, payable on the third Monday of July next.

Also to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of five per cent per annum on their stock.

Directors.
P. MASPERO, EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES, D. FATJO,
P. FOURCHY, M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG.
June 11—

THE NEW ORLEANS BEE
DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.
OFFICE—No. 73, CHARTRES.

TERMS:
Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.
Price of the paper—Single copies, Five cents.
Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $2 50; quarterly, $1 25; Single copy, 10 cents.

For New York direct.
Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers, NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER, Steamship KNICKERBOCKER, Capt. F. KEMBLE, will leave her wharf, foot of Toulouse street, Wednesday, Oct. 30, at 6 P.M.

Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage...$50
Steerage...25
Excursion tickets...90

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to ALFRED MOULTON, 1 Carondelet Street.
nov1—1y

VINGT-NEUVIEME ETAT ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.
Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie	$180,751 16	
Primes maritimes	36,729 15	
Primes de rivières	82,136 50	
	$299,616 81	
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues		$228,931 32
Pertes payées et estimées, savoir: Pertes d'incendie	$44,424 27	
Pertes maritimes	12,190 00	
Pertes de rivières	40,635 96	
		97,250 23
		131,672 09
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participations, etc.	59,291 28	
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc.	21,629 80	
		37,661 48
Profits bruts		$94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir	$39,988 67	
Prêts sur bons et hypothèques	44,707 80	
		$84,696 47
Prêts remboursables sur demande	$70,315 35	
Argent	63,126 62	
Bons de ville		133 441 97
Actions de banques et autres		83,117 20
Propriétés foncières		59 186 63
		112 176 91
Primes en voie de collection et comptes suspendus		33,992 19
Total de l'actif		$506 611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
Henry V. Ogden, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.
Thos. A. Adams, Jno. F. King,
Sam'l B. Newman, Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy, Joseph W. Stone,
John Phelps, George Martin,
Adam Thomson, Alfred Moulton,
Henry Abraham, L. C. Jurey,
Victor Meyer, Edward Nalle,
Joseph Bowling, Geo W. Sentell,
Edw'd J. Gay, Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim, John V. Moore,
Simon Forcheimer, W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe, Henry M. Preston,
R. B. Post, J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury, Reuben G. Bush,
24 mai—1a Jno M. Parker.

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, No. 10 RUE CARONDELET.
SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1878— Sur risques de feu	$46,624 44	
Sur risques de rivières	6,776 07	
Sur risques de mer	6,975 24	—$60,375 75
Moins—Primes non expirées	$15,845 87	
Moins—Primes remboursées	1,640 93	—$17,486 80
Montant net des primes reçues		$42,888 95
Plus—Primes non-expirées de 1877		10,090 24
		$52,979 29
Pertes, etc., payées dans la même période: Sur risques de feu	$3,041 10	
Sur risques de rivière	1,136 87	
Sur risques de mer	8,569 35	
Réfaction (rebate)	7,817 17	
Réassurances	2,818 19	
Taxes	2,177 36	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	289 00	
Bureau des assureurs	1,252 05	
Dépenses, etc., moins intérêt	2,651 50	—$30,944 91
Bénéfice net		$22,090 38

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Primes en voie de recouvrement	$ 9,594 55
Actions de banques et autres actions	58,628 40
Propriétés foncières	18,127 80
Prêts garantis	9,316 01
Prêts sur hypothèque	11,743 91
Effets à recevoir	3,312 30
Meubles et installations de bureau	2,150 43
En caisse	18,596 81
Total de l'actif	$132,473 01

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.
JNO. WILSON, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13 juillet 1878.

JNO. BENDERNAGEL, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1878.

Aujourd'hui, à une réunion du conseil de Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de déclarer un Dividende de Dix pour cent sur le capital de la Compagnie, payable sur DEMANDE, et de porter un Dividende de Cinq pour cent, à TOUS les assurés sur leurs primes participantes des 15 0/0 déjà reçus par eux, à partir du 5 août 1878.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
16juillet—1m

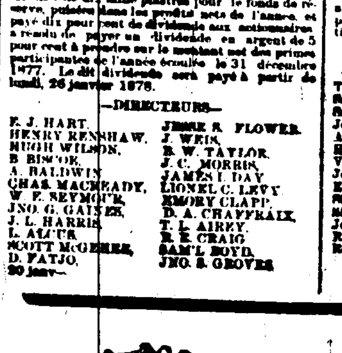

J. P. SARRAZIN,
Manufacture de Tabac à la Vapeur,
ÉTABLIE EN 1842.
91 & 93 CHARTRES, COIN CONTI.
SUCCURSALE: 66 POYDRAS, COIN TCHOUPITOULAS.

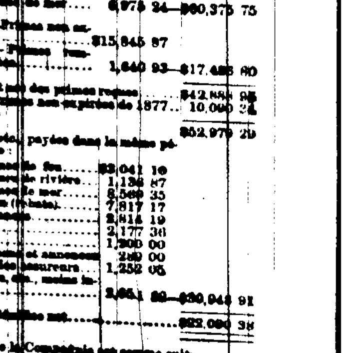

OFFRE à sa nombreuse clientèle, un vaste assortiment de TABACS à fumer, à priser et à chiquer, en gros et en détail, à des prix réd...
Agence pour la Louisiane des fameux CIGARES CHAMPAGNE et HALF & HALF.
Agence pour les Etats-Unis des célèbres marques de CIGARES de la Havane: LA PERLA DE CUBA et HIJA DE LA HABANA.
Propriétaire de JOS. QUEYROUZE'S CIGAR WORKS. 1,500,000 CIGARES DOMESTIQUES de qualité supérieure à ce prix réduit.
Agence STAR NEW STYLE & FORBES—BRIGHT NAVIES—TWIST J. B. PACE et autres marques célèbres.

FEUILLETON.

Commencé le 27 juin 1878.

SA MAJESTÉ L'ARGENT.

PAR XAVIER DE MONTEPIN.

QUATRIÈME PARTIE.

LES TROIS SŒURS.

—SUITE—

—Pourquoi donc y pensez-vous aujourd'hui?—demanda Marcel avec amertume.

—La lumière s'est faite en moi au chevet de la comtesse de Gordes....—En la voyant mourir comme une sainte après avoir vécu comme un ange, j'ai réfléchi....—répliqua Lazarine.

—Bref,—fit le jeune homme en frémissant,—ou je vous comprends mal, ou c'est une rupture que vous souhaitez!

—Je ne la souhaite pas, grand Dieu!!—dit vivement la marquise....—Ma conscience me défend d'écouter une liaison criminelle, voilà tout... et j'obéis à ma conscience avec une résignation douloureuse.

—Notre liaison criminelle, ...—répéta Marcel.

—Sans doute.

—Criminelle en quoi?

—... le demandez!

—Puisque je l'ignore.

—Nous n'avons pas le droit de nous aimer et d'être l'un à l'autre, vous le savez bien....

—C'est le contraire que je sais....—Vous êtes absolument libre et je le suis aussi.... Où est l'obstacle? où est la faute?

Lazarine venait de faire fausse route. Elle le comprit et se mordit les lèvres, mais il était trop tard.

Après un instant de silence, Marcel reprit:

—Ne croyez pas au moins que je songe à combattre vos idées nouvelles....—Je les approuve... je les partage....—Oui, vous avez cent fois raison!....—Une liaison clandestine est indigne de vous—Vous y compromettez votre honneur, votre dignité! Vous y perdez le respect de vous-même! Vous risquez d'y perdre le respect des autres!—Une honnête femme ne doit pas avoir d'amant, et vous êtes une honnête femme....

Lazarine leva les yeux avec stupeur sur celui qui lui tenait ce langage.

Elle s'attendait à lui voir une physionomie railleuse.

Mais non!—Marcel était évidemment sincère.

Il poursuivit:

—Permettez-moi de revenir sur une question qu'à plus d'une reprise, et ce matin encore, vous avez éludée, qui nous a divisés déjà, mais qui, j'en ai le ferme espoir, ne nous divisera plus, car vous ne pouvez honorablement prendre qu'un seul parti, celui que je vous offre....—Cessez d'être ma maîtresse, chère Lazarine! soyez ma femme devant Dieu et devant les hommes!

—Jamais!—murmura la marquise en qui la proposition de Marcel, nous le savons, soulevait des orages, et qui n'avait plus la force de se contraindre.

Au lieu de s'irriter, le jeune homme sourit.

—Jamais!—répéta-t-il.—Vous avez déjà prononcé ce mot un jour.... Vous me l'avez jeté au visage avec colère, presque avec mépris, et j'ai eu le tort d'y répondre par la violence, par la menace.... Mais ce sont là des torts réciproques, oublions-les... Mes.... pardonnés depuis longtemps...

—Aujourd'hui nous sommes calmes... l'un et l'autre—continua Marcel—et je me fais fort de vous prouver que j'étais coupable, mais dans la forme seulement..—je vous ai répondu ce jour-là que vous ne pouviez appartenir qu'à moi seul, et qu'en vertu des droits acquis je m'imposerais à vous, soit comme amant, soit comme mari.—C'était brutal et formulé brutalement, je n'en disconviens point, mais en même temps c'était vrai et mon opinion n'a point changé....—Elle ne changera point.

Mme de la Tour-du-Roy frissonnait.

Ah! comme de grand cœur elle aurait tué cet homme qui lui disait de telles choses sans rien perdre de son inaltérable sang froid.

—Chère Lazarine,—reprit l'ex-lieutenant avec un nouveau sourire,—soyez convaincue qu'avant six mois nous serons mariés, et cela par la meilleure de toutes les raisons, c'est qu'on ne peut se soustraire à sa destinée et que la vôtre est de devenir ma femme....—Mon Dieu, je sais bien qu'il est pénible de quitter le titre et le nom de marquise de la Tour-du-Roy pour s'appeler tout vulgairement Mme Marcel Laugier, et de tomber ainsi de noblesse en bourgeoisie, mais ce n'est, grâce au ciel, qu'un chagrin de vanité pure, et de ceux-là on se console vite!—En échange du sacrifice que vous me ferez, je vous promets autant de bonheur qu'une femme puisse en avoir en ce monde....—Je vous adore, vous en êtes sûre, mais je ne vous fatiguerai point de mon adoration....—Vous avez l'habitude de la liberté, je vous laisserai libre, sachant bien que vous n'abuserez pas d'une confiance aussi honorable pour le mari que pour la femme....—Vous êtes très riche, mais je suis riche aussi, et non seulement vous disposerez de toute votre fortune comme il vous plaira, mais vous disposerez aussi de toute la mienne, à votre gré, sans contrôle....—Je me réserverai bien peu de chose, je vous l'affirme!—Je n'ai pas de besoins....—Que me faut-il?....—Un cheval de selle et quelques boîtes de cigares....—Ce n'est pas cher!....—Votre luxe sera ma joie....—vos élégances seront mon luxe....—A votre divine beauté, il faut un cadre digne d'elle....—Plus ce cadre sera splendide et plus j'en serai fier....—Lazarine, chère Lazarine, un tel avenir peut-il vous effrayer?

—Il séduirait toute autre que moi, je l'avoue—murmura la marquise,—mais j'ai résolu de rester veuve.

—Rester veuve à votre âge!—s'écria Marcel avec une renaissante amertume—Allons donc!—Vous savez bien que c'est impossible et vous dites cela pour gagner du temps!—Ne m'aimant plus, vous voulez m'échapper!.... Mais, croyez moi, c'est inutile—vous ne m'échapperez pas.. vous ne m'échapperez jamais!....Vos refus, vos dédains ne me découragent point....—Mon heure viendra fatalement....—J'attendrai qu'elle arrive!....—Ah! s'il n'y avait entre nous que les souvenirs d'un amour, vivant de mon côté, mort du vôtre, je renoncerais peut-être à cette persécution qui vous irrite de plus en plus et changera votre indifférence en haine, j'essaye vainement d'en douter....mais je n'ai pas le droit de quitter la place....Je n'ai pas le droit d'abandonner la partie....—Le lien qui nous unit est plus fort, il est indissoluble....—C'est notre enfant.... C'est votre fils....

Lazarine releva la tête.

—Mon fils—s'écria-t-elle—est le fils du marquis Robert de la Tour-du-Roy!

—Légalement, je le sais bien!—répondit Marcel—Et soyez tranquille, pas plus pour lui que pour tout le monde, je ne trahirai jamais ce secret; mais j'ai le droit d'aimer mon enfant, et j'aurai le droit de lui dire que je l'aime, j'aurai le droit de veiller sur lui, de le protéger, de l'élever, d'en faire un homme, le jour où je serai le mari de sa mère.—Voilà pourquoi je resterai jusqu'au bout inflexible dans ma volonté!—Que vous le vouliez ou non, Lazarine, vous deviendrez ma femme afin que mon fils ait un père!....Comprenez vous cela?....

Mme de la Tour-du-Roy regarda Marcel bien en face.

—Je le comprends,—dit-elle.

—Et—demanda vivement le jeune homme—consentez-vous?

—A quoi bon,—répliqua la marquise d'une voix lente et sourde—puisque vous m'imposerez malgré tout, et puisque, malgré moi-même, (vous l'avez dit), vous disposerez de moi?....—Mon consentement vous est inutile....

—Je serais si heureux de l'obtenir!....—Pourquoi semblez-vous irritée?....que vous ai-je fait?—Je vous offense, mais par excès d'amour, car notre enfant c'est encore vous, c'est toujours vous....Lazarine, chère Lazarine, dites-moi que vous consentez.

—Je répondrai plus tard....

—Pourquoi remettre?

—J'ai besoin de réfléchir....

—Vos réflexions seront-elles longues?

—Je ne puis le savoir....

—Comment aurais-je votre réponse?

—Je vous l'apporterai ici.

—Bientôt?

—Oui, bientôt peut-être....

—Demain?

—Non.—Demain je coucherai au château de Gordes, cela est sûr....—Donc, ne m'attendez pas demain....—Et maintenant, adieu!

—Quoi!" vous partez déjà!....Vous arrivez à peine....

Lazarine sans répondre quitta son siége, s'enveloppa de la mantille de dentelle et fit quelques pas.

—Permettez-vous que je vous reconduise?....—demanda Marcel.

—Je vous le défends, au contraire....—Si vous saviez ce que je souffre en vous sachant toute seule, la nuit, dans la forêt....

—Vous avez grand tort de souffrir, car je n'ai rien à craindre.

La jeune femme descendit, tendit froidement la main à Marcel qui l'éclairait, ouvrit la porte du jardin et s'enfonça dans les ténèbres....

XXVII

Lazarine sortit du jardin de la maison Bréchu et reprit d'un pas saccadé le chemin du château.

Sa présence de l'ex-officier, elle avait fait bonne contenance, mais le complet insuccès de sa démarche lui causait une sorte d'étourdissement.

Son dernier espoir de liberté reconquise, venait de s'évanouir....—La chaîne qui lui semblait si lourde était rivée plus solidement que jamais....

Elle sentait sa tête brûlante; ses pensées confuses tourbillonnaient et se heurtaient dans son cerveau comme les divagations d'un fiévreux.

En moins de cinq minutes elle atteignit l'endroit où le sentier mal entretenu, après avoir longé la lisière du bois, s'enfonçait sous la futaie; elle en parcourut dix ou douze mètres encore, puis elle fit halte brusquement, en prêtant l'oreille.

Derrière elle un pas d'homme sonnait sur la terre dure.

Dès qu'elle se fut arrêtée, ce pas cessa de se faire entendre.

Elle reprit sa marche,—le pas résonna de nouveau. — Evidemment elle était suivie.

Lazarine haussa les épaules, comprenant bien que ce garde du corps invisible était Marcel Laugier qui, malgré sa défense formelle, s'obstinait à l'escorter dans les ténèbres pour la protéger au besoin.

Une pensée de haine folle traversa son esprit.—Sa main droite prena machinalement la crosse du revolver.

—Si j'allais droit à cet homme,—se dit-elle,—et si je lui logeais une balle dans la tête, je serais libre!—Pourquoi ne ferais-je pas cela?—Contre un implacable ennemi, on use de tous les moyens... c'est ou jamais le cas de légitime défense!....

Et la marquise, armant son revolver, rebrousse chemin et se dirigea vers Marcel que les ténèbres lui cachaient.

La réflexion l'arrêta.

—Non.... reprit-elle. — Ce serait insensé!....Si juste que soit ma vengeance, elle aurait l'air d'un crime.... — On retrouverait demain un cadavre dans la forêt..—La justice voudrait savoir quelle est la victime et découvrir le meurtrier..—On ferait un enquête.... On fouillerait le passé....On apprendrait que Marcel Laugier m'était connu......—Je ne pourrais expliquer pourquoi, je le recevais à Paris, je ne le recevais pas à la Tour-du-Roy....—Son arrivée mystérieuse dans le pays, au moment où j'y arrivais moi-même, mettrait sur la voie les gens de police.... On saisirait peut-être les lettres dangereuses que j'ai eu la folie d'écrire....On prouverait sans peine que seule je pouvais avoir intérêt à la mort de mon amant....De là à m'accuser il n'y aurait qu'un pas....Ce pas serait bientôt franchi, et cherchant le salut j'aurais trouvé la perte....N'y pensons plus!....

Convaincue par la logique inattaquable de ces raisonnements, Lazarine remit son arme dans sa poche, tourna sur ses talons et poursuivit sa route du côté du château où elle arriva sans encombre.

Personne ne s'était aperçu qu'elle venait de passer plus de deux heures hors de son appartement.

Epuisée de fatigue elle se coucha, et malgré ses préoccupations de toutes sortes, elle ne tarda pas à s'endormir.

Le sommeil est un tout puissant dictame....il apaise les fièvres de l'esprit aussi bien que celles du corps.

La marquise, au matin, se réveilla plus calme; la situation que, la veille au soir, elle jugeait désespérée, lui semblait moins compromise. Elle songea que rien n'empêchait la réalisation du plan esquissé par elle dans sa lettre au prince Totor. Elle accueillit même avec un sourire l'idée de laisser Marcel Laugier se morfondre à la maison Bréchu, tandis que, disparaissant à l'improviste sans laisser de traces, elle irait épouser à l'étranger le fils adoptif du prince Godefroy.

Une fois qu'elle serait princesse de Castel-Vivant, que pourrait contre elle l'ex-lieutenant?

La dénoncer à son mari?....

Lazarine, quoique haïssant Marcel de toutes ses forces, ne pouvait s'empêcher de l'estimer.

Elle le croyait parfaitement incapable d'une délation de ce genre, et d'ailleurs à quoi cette délation lui servirait-elle, puisque rien désormais ne pourrait modifier les faits accomplis?

La jolie veuve comptait bien en outre prendre sur le prince Totor un empire absolu et rendre son mari aveugle et sourd au besoin....

Toute la matinée s'écoula dans cet apaisement inattendu.

A l'heure habituelle, c'est-à-dire vers la fin du déjeuner, Dominique apporta les journaux et les lettres.

En jetant un coup d'œil sur ces dernières avant de les ouvrir, Mme de la Tour-du-Roy tressaillit.

Elle reconnaissait les armes et l'écriture du petit prince.

Il était fort naturel qu'Hector lui écrivit, et cependant elle se sentit prise d'une inquiétude ... tremblante ...

Avant de reproduire d'une façon textuelle la lettre qu'elle dévora, nous réclamons de nouveau l'indulgence de nos lecteurs pour le style épistolaire singulièrement attaquable de l'ex-Bégueule dont voici la prose:

"Lazarine adorée,

"Je vais de mieux en mieux, je puis même dire que je vais complètement bien, au physique s'entend, car au moral je suis bien malade et vous en êtes la cause indirecte.

"Vous avez fait tout au monde pour me rassurer par votre chère lettre de l'autre jour à propos du départ inopiné de mon adversaire, mais lorsqu'on a comme moi la tête chavirée et le cœur débordant d'amour, on ne se rassure pas facilement, surtout quand un maudit coup d'épée met momentanément le pauvre amoureux dans l'impossibilité de veiller sur son trésor.

"J'aurais cru très volontiers, je vous assure, que l'ex-hussard renonçait à son vilain rôle de persécuteur, mais j'avais beau faire, malgré moi je manquais de conviction à cet égard, et ça me taquinait si fort que je résolus, coûte que coûte, d'en avoir le cœur net et de savoir positivement à quoi m'en tenir....

"Je possède un valet de chambre fort intelligent, une sorte de Frontin de la bonne école, pas plus embarrassé de nouer et de dénouer une intrigue que le premier venu des valets de comédie.

"Il m'a suffi de lui dire que, pour des raisons à moi connues, je désirerais savoir ce qu'était devenu M. Marcel Laugier, à qui j'ai fait l'honneur de me battre avec lui et qui a quitté Paris mardi dernier.

"Mon Mascarille s'est mis en quête aussitôt.

"Il a trouvé le domestique chargé par son maître d'envoyer le concierge de la rue d'Amsterdam chercher un fiacre....

"Il a questionné ce concierge.....

"Il a découvert le cocher du fiacre et il a su par ce cocher que le facteur du chemin de fer avait reçu l'ordre de faire enregistrer les bagages pour Orléans....

"Le hussard a filé sur Orléans ...

"dans le but unique de se rapprocher de vous....

"Sans doute vous ne l'avez pas encore vu, mais soyez certaine qu'il se cache dans les environs du château de la Tour-du-Roy, et qu'il vous guette comme le chasseur guette la perdrix....

"D'une heure à l'autre, au moment où vous vous y attendrez le moins, il apparaîtra comme un diable barbu, sortant d'une boîte à surprise....

"Vous m'avez écrit que votre beau-frère, le comte de Gordes, vous protégerait de façon sérieuse si la chose devenait indispensable.

"Je ne doute point que la protection de ce gentilhomme, qui a l'honneur de vous appartenir, ne soit très efficace, mais en ces matières délicates vous comprenez fort bien, Lazarine adorée, que l'on ne peut s'en rapporter qu'à soi....

"J'en perds l'appétit, j'en perds le sommeil, j'en perds l'esprit!.... J'en deviendrais fou, positivement, si la situation devait se prolonger.....—Par bonheur elle ne se prolongera point..

"—Je me charge d'y mettre bon ordre....

(*A continuer.*)

GRUNEWALD.—On sait que le magasin de musique de M. Louis Grunewald, Nos 14 à 22 de la rue Baronne, contient toujours une riche collection de pianos provenant de fabriques supérieures. C'est là qu'on voit de véritables pianos de Pleyel, Wolf & Cie, de Paris, de Knabe, Haines et Fisher, connus aujourd'hui pour être parmi les meilleurs facteurs d'Amérique. Le succès de tous ces instruments a été immense et le nombre qui en a été vendu par M. Grunewald s'élève à plus de 70,000, ce qui est une preuve de leur excellence et de leur popularité. On voit aussi dans le grand établissement dont ... des orgues de toutes les fabriques ... dans les Etats-Unis. M. Grunewald vend tout cela, en gros ... ainsi que des masses ... aux conditions les faciles. Voyez l'annonce.